

POLITIQUE NATIONALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les élus de Longueuil se prononcent

Longueuil, 24 mai 2019 – Les élus ont adopté à l'unanimité une résolution au conseil municipal du 14 mai marquant l'intérêt de la Ville de Longueuil d'être associée à toute démarche qui serait entreprise, le cas échéant, par le gouvernement du Québec en vue de l'élaboration d'une politique nationale en aménagement du territoire et en urbanisme, et ce, en concertation avec l'Union des municipalités du Québec.

« Dans un contexte de changements climatiques, même en tenant compte du respect de l'autonomie municipale comme gouvernement de proximité, il est important d'adopter une vision et des mesures cohérentes en matière d'aménagement du territoire, et ce pour l'ensemble des villes du Québec. La mise en place d'une politique nationale d'aménagement du territoire, promise par la CAQ en campagne électorale, est un pas dans la bonne direction », selon Jacques E. Poitras.

Pour sa part, le chef de l'opposition, Xavier Léger, souligne que « les inondations de cette année illustrent la pertinence d'une politique nationale d'aménagement du territoire. On l'a vu à quel point les décisions prises par une municipalité par exemple, tant au niveau de la construction en zones inondables que les mesures physiques mises en place pour limiter l'impact des inondations sur une communauté, peuvent se répercuter sur d'autres municipalités. »